

crieur publ!c

FRD

Juillet 2022

Rédactionnel : Actu Site

Le chanvre : histoire d'une filière industrielle innovante tournée vers l'avenir

Alors que se prépare la 6^{ème} édition du colloque Fibres naturelles et Polymères au Centre des Congrès de l'Aube à Troyes les 14 et 15 septembre prochains, pleins feux sur une plante dont les fibres sont aujourd'hui (presque) partout : le chanvre ! Fibre textile, composite de voiture ou matériaux pour le bâtiment : les usages et les possibilités du chanvre sont multiples. Et sont le fruit d'un développement amorcé il y a 60 ans et transformé au fil des années grâce des innovations majeures au sein d'une filière dynamique et structurée. À l'heure des choix qui vont impacter notre planète et notre avenir, cette petite plante a tout d'une grande, tant elle est prometteuse en termes de solutions.

Elle est plus connue sous son nom latin, *cannabis sativa* : une plante reconnaissable par ses longues feuilles vertes dentelées. Pendant de nombreuses années, la connaissance du chanvre a été réduite à ses effets décontractants, utilisée comme drogue en raison de son composant psychoactif principal : le tétrahydrocannabinol, ou THC. Pourtant, si la culture de cette plante est contrôlée et raisonnée, son intérêt est aujourd'hui démultiplié quand son usage devient industriel : elle peut servir à la fois à construire et à fabriquer de nombreux objets et solutions innovantes. Et participe ainsi à réduire l'utilisation de matières fortement émettrices de Gaz à Effets de Serre (GES) comme le coton.

20 000 hectares de chanvre cultivés en 2022 en France, 50% dans l'Aube

État des lieux. Il suffit de regarder les chiffres pour comprendre l'importance du potentiel de cette plante pour la filière. Quelques 20 000 hectares de chanvre ont été cultivés en France en 2022 selon InterChanvre. Avec une dizaine d'acteurs principaux qui se partagent le marché. La plus grosse coopérative du secteur, La Chanvrière, basée dans l'Aube à Saint-Lyé, assure 50% de cette production, soit 30% de la production européenne. Elle réunit 670 agriculteurs !

Il existe d'autres acteurs clés dans le secteur : Eurochanvre, en Haute-Saône, qui traite environ 2 000 hectares, Cavac Biomatériaux en Vendée (1 500 à 2 000 hectares), une filière dans la Manche et une en Seine-et-Marne. D'autres petits transformateurs valorisent également entre 10 et 50 hectares mais principalement pour des marchés locaux dans le bâtiment.

Enfin, c'est l'une de ses particularités : les coopératives du secteur sont toutes regroupées dans la partie nord du pays. Pourquoi ? Car c'est une culture de printemps, qui se sème en avril. Par conséquent, elle est très dépendante de la durée de la nuit. Les variétés qui existent aujourd'hui se sont plus adaptées aux terroirs du nord qu'au sud du pays, où le printemps est plus court et plus chaud. Voilà pour le cadre général, propice à l'industrialisation de cette fibre aux multiples atouts.

Moins de 100 agriculteurs dans les années 60, près de 1 500 en 2020

Un peu d'histoire maintenant. Au début des années 1960, seule une petite centaine d'agriculteurs se passionnent pour la culture du chanvre, principalement dans l'Aube. Ainsi, 700 hectares de chanvre uniquement sont cultivés dans l'Hexagone. Et La Chanvrière naît en 1973. « À l'époque, le chanvre était quasi-inexistant, explique Benoît Savourat, agriculteur et président de la coopérative. Nous étions la seule unité de transformation du chanvre en France et d'Europe. Puis les marchés se sont développés, et la coopérative aussi. »

Initialement, la culture est intimement liée aux papeteries Bolloré basées à Troyes. « Le chanvre était utilisé pour fabriquer le papier à cigarette OCB, explique l'agriculteur. Comme on générait alors beaucoup de déchets, il y a eu des problèmes de pollution dans la Seine dans les années 1970. La papèterie de Troyes s'est arrêtée. » Mais **les agriculteurs, eux, ont voulu poursuivre ce beau projet**. Il a donc fallu vendre de la fibre, inventer des outils de transformation innovants en réduisant les déchets. L'aventure prend alors une nouvelle dimension.

Un parcours semé d'embûches jusqu'à la fin des années 90

Jusque dans les années 1950, le lin et le chanvre représentent l'essentiel des fibres textiles européennes. Puis le coton se développe. Benoît Savourat analyse : « Sous la pression des Etats-Unis et des producteurs de cotons, il y a eu une réglementation mondiale, publiée par l'ONU, qui interdisait la production du chanvre. Parallèlement, des acteurs clés de la chimie se sont mis à dire que le chanvre alimentait la production de cannabis, et donc de drogue, afin de favoriser l'utilisation de leurs fibres synthétiques. »

Pendant très longtemps, la France est donc le seul pays européen qui produit du chanvre dans le monde occidental, aux côtés de l'URSS et de la Chine. « **La France a dit : nous on continue, mais on va réglementer.** » Des actions sont mises en place avec l'Institut National de la Recherche Agronomique, comme la sélection des semences afin de produire du chanvre avec le minimum de THC, l'achat de semences certifiées par les agriculteurs afin d'en garantir la traçabilité, des contrôles en culture, etc. C'est ce qui nous a guidé jusque dans les années 90. »

Puis, peu à peu, d'autres pays européens décident de reprendre la réglementation française. Et la culture du chanvre est finalement autorisée en Allemagne en 1995, en Grande-Bretagne en 1997, etc. D'autres pays encore suivent, avec à chaque fois la même règle : taux de THC très bas, culture de la graine et de la fibre, contrôles fréquents.

La France est donc un acteur pionnier au niveau européen et mondial. Elle bénéficie d'une organisation forte au travers de l'interprofession InterChanvre ou du sélectionneur HEMP-it Adn qui sont des outils clés du développement de la filière.

Litière, voitures, maisons... Vers une industrie dynamique aux usages surprenants

Il faut dire qu'à ses débuts, La Chanvrière évolue dans un secteur dont la situation économique n'est pas facile. « Dans le modèle initial, seule la fibre de chanvre qui ne représentait que 30% de la plante était valorisée. Économiquement, ça ne passait pas » se souvient Benoît Savourat. Il a donc fallu valoriser d'autres parties de la plante : le bois ou la tige, également appelée la chènevotte, et la graine. Il a fallu également **trouver des marchés rémunérateurs** « comme celui du bâtiment, des composites etc. Une fois qu'on a élaboré ce modèle économique, on a investi dans une usine. » Aujourd'hui, la

situation est très différente. « Depuis le 1^{er} janvier 2022, on peut même valoriser les molécules cannabinoïdes contenues dans la plante, comme le CBD. Nous sommes dans un autre monde ! ».

Une nouvelle étape est franchie grâce au travail des équipes techniques et commerciales : elles trouvent progressivement **de multiples usages pour les composants du chanvre**. Et tous plus surprenants les uns que les autres !

« Le chanvre a un pouvoir absorbant quatre fois supérieur à celui de la paille. On a donc développé sa production pour en faire des litières pour chevaux, et pour les nouveaux animaux de compagnie. »

La chènevotte a ensuite été utilisée comme granulats pour le béton, avec **une première maison construite en chanvre** en 1987 à Nogent-sur-Seine. Son utilisation dans la construction est régie depuis 2007 par des Règles professionnelles permettant son assurabilité.

Puis il y a la découverte du chanvre utilisé en renfort dans les composites. « Le marché de l'industrie automobile est important pour nous. Aujourd'hui les constructeurs recherchent des matériaux recyclables, or **les composites à partir de chanvre sont recyclables jusqu'à 7 voire 10 fois**, une fois rebroyés. Le chanvre est également léger ; ça permet un gain de poids du véhicule, donc une dépense moindre en énergie. » « Aujourd'hui, si vous avez une Peugeot ou une Renault, vous êtes certain qu'il y a des produits en chanvre à l'intérieur : panneaux de porte, tableaux de bord, plafonniers... », souligne Benoît Savourat.

Le textile : l'avenir en 2030 ?

Actuellement, la valorisation textile est aujourd'hui en plein essor explique le Président de La Chanvrière.

« Dans les années 90, c'était l'époque où la délocalisation battait son plein, et notre fibre n'intéressait pas du tout les industriels qui cherchaient à produire à bas coût. »

En 2015, la filière fait une nouvelle tentative en se lançant dans la fabrication du fameux polo Lacoste. « Nous n'avons pas réussi car nous avons voulu aller trop vite et avons été trop ambitieux. Cet essai nous a permis de nous réintéresser au marché du textile et depuis les succès s'enchaînent. »

« Aujourd'hui, ça y est, nous sommes présents et bien implantés sur le marché du linge de maison, du jeans, etc. Il y a une demande claire, portée par les impasses environnementales sur le marché synthétique et sur le coton » souligne Benoît Savourat. Un réel savoir-faire est né des difficultés techniques rencontrées en 2015, et dont la qualité est aujourd'hui certifiée et reconnue. La Coopérative est prête pour transformer l'essai à l'horizon 2030 !

Des atouts écologiques favorisés par les solutions industrielles

Aujourd'hui, c'est un peu la revanche du chanvre sur les fibres synthétiques et le coton. Après des années à avoir été mises sur la touche, **les fibres naturelles reviennent sur le devant de la scène**. Un juste retour des choses pour la filière. « On sait tous que lorsqu'on met un tee-shirt synthétique dans sa machine à laver, on retrouve des fibres plastiques dans les océans, rappelle Benoît Savourat. On sait aussi que le coton c'est 50% de l'irrigation mondiale, comme l'illustre l'histoire de la mer d'Aral, qui a été complètement asséchée pour irriguer des surfaces de coton en Europe Centrale. »

Et c'est sans compter l'usage des pesticides dans les champs de coton : « 25% des insecticides et 12 % de la totalité des herbicides et fongicides agricoles mondiaux sont utilisés pour la culture du coton, alors que cette culture ne représente que 2,5% de la surface agricole mondiale ! »

« Un hectare de chanvre fixe autant de carbone qu'un hectare de forêt »

L'argument écologique du chanvre touche particulièrement Philippe Pichery, le Président du Département de l'Aube. « Il est très important pour nous de valoriser cette culture. À la fois par rapport à la production locale, et à son impact sur l'économie locale pour nos agriculteurs, mais aussi pour les usages de demain », confie l'élu. « Le chanvre est l'un des produits et des savoir-faire de notre territoire. J'ai la conviction que **ce matériau va jouer un vrai rôle dans l'avenir de la planète et de ses habitants.** »

Car le chanvre, ne nécessite « aucune irrigation, et aucun produit de protection des plantes », précise l'agriculteur Benoît Savourat. « Il faut juste du soleil, et du travail bien sûr », glisse-t-il dans un sourire. « Parfois un peu d'engrais, mais très peu puisque **le besoin du chanvre en azote est deux fois inférieur au besoin du blé et du colza.** » Le chanvre est une culture bénéfique, puisqu'un hectare de chanvre fixe autant de carbone qu'un hectare de forêt.

« Une pépite à fort potentiel et à valoriser »

Le développement de la filière chanvre est ainsi le fruit d'une innovation permanente de ses membres depuis 50 ans.

« Nous n'arrêtons pas de chercher : on a mis au point les fibres pour les composites, pour le textile... en nous appuyant sur de nombreux partenaires tels que FRD, mais **nous n'en sommes qu'au début !** ». C'est pourquoi La Chanvrière a doublé ses capacités de production avec le montage d'une deuxième ligne de transformation en 2021. « Notre premier outil, à Bar-sur-Aube, était à saturation. Nous avons mis 5 ans pour construire cette usine, mais avec le Covid-19 et la crise environnementale qui a suivi, nous ne regrettons pas, car il y a des marchés et des opportunités. »

Pour Bertrand Chevalier, le Vice-président de Troyes Champagne Métropole en charge du développement économique, cette bioéconomie du chanvre est cruciale. « Avec la Chanvrière et FRD, on a créé un écosystème. Il y a trois ans nous avons voulu aller plus loin : le Pôle Européen du Chanvre est né. Notre collectivité œuvre à la mise en place d'un parc d'activité qui sera dédié à la bioéconomie, et qui sera opérationnel d'ici à trois ans ! » Pour le Vice-président de la Métropole, « le chanvre et sa culture sont une pépite à valoriser **car le potentiel de développement est à l'infini.** »

Grâce à des acteurs qui s'investissent fortement sur leurs territoires, la filière chanvre a fait sa mue. Avec des surfaces de culture multipliées par 3 en 30 ans, la France est leader en Europe et œuvre pour créer des filières d'approvisionnement robustes, locales et à faible impact environnemental. Les innovations constantes, les usages nouveaux, lui permettent de garder cet avantage, dans un contexte où la préservation de l'environnement est une nécessité. Ce qui en fait une plante résolument d'avenir !